

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 36 (1956)  
**Heft:** 1

**Erratum:** Errata  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Perspectives

Il y aurait encore de nombreux éléments à consigner ici pour avoir une vue quelque peu complète de l'économie suisse en son état actuel. Citons en vrac : le marché des capitaux (emprunts suisses et étrangers), les cours des matières premières (si importants pour nous qui les achetons toutes à l'étranger), les finances publiques (prospères), les prix et les salaires, la durée du travail, les transports, le tourisme et toutes les activités qui en dépendent, et la fiscalité, en régression, il faut le reconnaître, puisque les autorités sont à l'aise, soit sur le plan fédéral soit dans plusieurs cantons, grâce à des « bonis » et consentent enfin des allègements, à tout le moins pour les personnes physiques, les personnes morales ayant contre elles, dans l'esprit du législateur et du public, le préjugé de la richesse et de la dissimulation.

Il n'est au pouvoir de personne de se risquer à des prévisions pour les mois qui viennent, car il faut toujours se rappeler que c'est l'imprévu qui se produit (et s'il ne se produit pas, personne ne s'en aperçoit!).

La Suisse, plus que tout autre pays, est soumise aux contingences mondiales. Son économie dépend au premier chef du prix des matières premières, des droits de douane étrangers, des événements politiques dans lesquels elle n'a aucune part. Ce qu'il y a de réconfortant, en regard de cette dépendance passive, c'est qu'à l'intérieur, les éléments qui composent la Confédération finissent toujours par s'arranger. Si l'on met à part les communistes, inexistantes sur le plan national (sur 240 députés au Parlement fédéral, ils ont 4 représentants), les syndicats, les agriculteurs, artisans, bourgeois, protestants ou catholiques, arrivent toujours en général, à une solution qui ne satisfait pleinement personne mais que tout le monde trouve, à l'expérience, supportable et raisonnable.

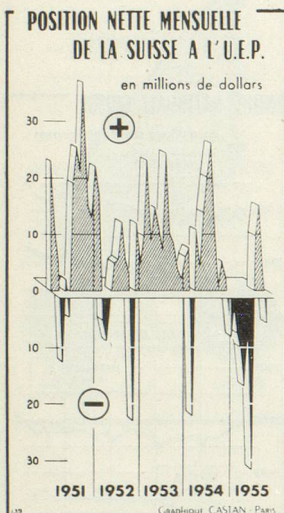
Toutes choses restant ce qu'elles sont, on peut envisager l'année qui commence avec confiance.

Intégrée dans les institutions économiques et financières de l'Europe nouvelle, la Suisse peut continuer à tenir sa place, qui n'est ni au premier rang ni au dernier.

Elle participe à plusieurs actions internationales. Elle fait sa part. Elle joue le jeu. Si l'Union européenne de paiements se transforme en Fonds monétaire européen, on lui demandera 21 millions de dollars (unité de compte de l'U. E. P.) de participation, ce qui représente la moitié de ce que l'on demandera à la France et à l'Allemagne occidentale, et beaucoup plus qu'à l'Italie, tous pays qui vivent sur un plus grand pied que nous et qui disposent d'un potentiel commercial et industriel bien supérieur au nôtre! A cette collaboration internationale, la Suisse ne s'est jamais dérobée, à la condition que cela ne l'entraîne pas dans des aventures dangereuses et sans gloire, comme nous en connaissons.

Géographiquement à l'écart des grands courants humains, la Suisse ne les ignore pas. Mais elle offre, qu'on me permette de l'écrire, le témoignage de la sagesse d'un peuple qui agit consciemment dans le cadre délimité par sa force et ses faiblesses, ce qui est, à tout prendre, le fondement très solide de la confiance qu'on peut avoir dans les relations qu'on entretient avec lui.

E. DUPERREX



### Errata

Deux erreurs se sont glissées dans notre numéro de novembre dernier, que nous n'avons pu, faute de place, signaler dans notre numéro de décembre :

1<sup>o</sup> L'organigramme publié dans notre Revue de novembre, à la page 320, doit subir quelques modifications.

A la Direction des relations économiques extérieures, M<sup>me</sup> Huot a été placée, par erreur, après M. Bernheim, son adjoint pour la Suisse, la Belgique et l'Italie.

A l'Office des Changes, M. Lieury dirige la

sous-direction des autorisations commerciales et licences et a pour adjoint M. Tardif. M. Mariani dirige en qualité de sous-directeur le bureau de l'Inspection des délégations et des enquêtes.

Nous présentons nos excuses aux personnes touchées par ces regrettables erreurs.

2<sup>o</sup> Les légendes des graphiques figurant au haut de la page 315 et à la page 317 ont été croisées. Les revenus annuels nets des ouvriers de différents pays ont été calculés par la C. E. C. A., tandis que la comparaison des charges fiscales et parafiscales a été tirée du rapport Nathan.